



www.journaldumali.com

Journal du Mali

N°492 du 19 au 25 septembre 2024

L'hebdo

TERRORISME

SÉRIE D'ATTAQUES À BAMAKO

BASKET FÉMININ

LES JEUNES AU SOMMET



PRÊCHES

LE DÉFI DE LA RÉGLEMENTATION

L'imam Bandiougou Traoré a été arrêté et placé sous mandat de dépôt le 10 septembre pour des propos controversés à l'endroit des femmes. Une arrestation qui relance la question de la réglementation des prêches.

GRATUIT

Ne peut être vendu

The
BACHELOR

**DES LE 10 SEPTEMBRE
SEULEMENT SUR CANAL+**

POP

POUR TOUT REABONNEMENT
A VOTRE FORMULE

15 JOURS OFFERTS*

A TOUT CANAL+

**COMMENCEZ
L'ANNEE SUR
UNE BONNE NOTE**

*Offre valable du 27 août au 22 septembre 2024 pour tout réabonnement à la dernière formule active. Voir tarifs et conditions auprès de votre Distributeur Agréé.

ÉDITO

Touchés

En plein cœur de notre capitale. Nous sommes touchés de nouveau là où cela nous fait plus mal qu'ailleurs. S'agit-il d'une montée en puissance, pour reprendre l'expression consacrée, des forces djihadistes dans notre pays comme ont pu le dire certains « observateurs » ? À l'heure où les antagonistes se font de plus en plus forts, le message qui nous a été envoyé ce mardi 17 septembre est plus clair : nous pouvons le faire. Et nous pouvons le faire avec précision. Jusqu'à l'avion présidentiel.

Ce qui nous est dit aussi c'est que la stratégie et la cible du JNIM qui a revendiqué ces attentats dans la foulée de leur exécution, ont clairement changé. Si c'était auparavant des civils et des étrangers qui étaient ciblés comme lors de l'attentat au Radisson en 2015 ou au Campement en 2017, dernier en date à Bamako, ce sont les forces armées qui le sont désormais. Comme à Kati en 2022. Ou bien encore à Sévaré, Bapho et Niono en avril de la même année.

Le nombre des victimes est pour l'heure imprécis. Il n'y en aurait eu qu'une que ce serait déjà trop. Que Dieu ait leurs âmes et qu'elles reposent en paix.

Nous sommes touchés et nos cœurs brûlent de rage. Tout comme cet homme livré à la vindicte populaire. Mais ne cédon pas au projet du chaos. Car nous sommes touchés mais pas coulés. Ne cédon pas à la tentation de soulager notre peur en s'abattant sur le voisin au seul motif qu'il a la « tête de l'emploi ». On ne peut que regarder avec amertume ces vidéos de personnes « suspectes » malmenées pour délit de faciès. Nous sommes touchés certes mais ne soyons pas divisés. Ne cédon pas à la stratégie de ceux qui veulent nous voir tomber.

AURÉLIE DUPIN

LE CHIFFRE

165 250 000

francs CFA, c'est la somme que l'APBF a remis au ministre de l'Économie et des Finances en guise de soutien aux victimes des inondations le 17 septembre 2024.

ILS ONT DIT...

• « Les avancées réalisées par nos Forces réunies dans un combat commun de lutte contre le terrorisme sous toutes ses formes a été une inspiration pour faire plus, pour toujours faire plus et mieux pour nos populations ». **Abdoulaye Diop, ministre des Affaires étrangères**, le 16 septembre 2024.

• « La mise en place de dispositifs de protection de données devient une priorité. Nous devons veiller de façon continue à ce que ces données soient non seulement sécurisées, mais également utilisées de manière responsable et éthique, dans le strict respect des réglementations en vigueur en République du Mali ». **Moussa Tangara, SG du ministère de l'enseignement supérieur**, le 16 septembre 2024.

RENDEZ-VOUS

20 septembre 2024 :

Last Star Night – CICB - Bamako

21 septembre 2024 :

Esco P en concert – Stade Kola Magnan Traoré - Bamako

21 septembre 2024 :

Sous-bois Comédie Club – Restaurant Sous-bois - Bamako

21 septembre 2024 :

Finale Coupe Assimi Goïta – Stade Mamadou Konaté - Bamako

UN JOUR, UNE DATE

22 septembre 1960 : Modibo Keïta proclame l'indépendance de la République soudanaise, qui devient la République du Mali. C'est le jour de l'entrée en vigueur de la Constitution de la nouvelle République.



La chanteuse **Aya Nakamura** a désormais une poupée « Bratz » à son effigie. La marque américaine l'a annoncé sur son compte Instagram. La poupée est inspirée de son apparition au Met gala de cette année.



L'ex présentateur star de la BBC **Huw Edwards** a été condamné à 6 mois de prison avec sursis pour détention d'images pédopornographiques par la « Westminster Magistrates Court » le 16 septembre 2024.

LA PHOTO DE LA SEMAINE



Le Président de la Transition, le Colonel Assimi Goïta, a reçu en audience les **3 ministres des Affaires étrangères des 3 pays de l'AES** le 16 septembre 2024.

PRÊCHES : LE DÉFI DE LA RÉGLEMENTATION

L'imam Bandiougou Traoré a été arrêté et placé sous mandat de dépôt le 10 septembre 2024 par le Pôle national spécialisé de lutte contre la cybercriminalité pour des propos controversés à l'endroit des femmes militaires et sportives, notamment. Étant déjà sous le coup d'une condamnation, cette nouvelle arrestation relance la question de la réglementation des prêches et de l'exercice de la liberté religieuse.

FATOUmata MAGUIRAGA

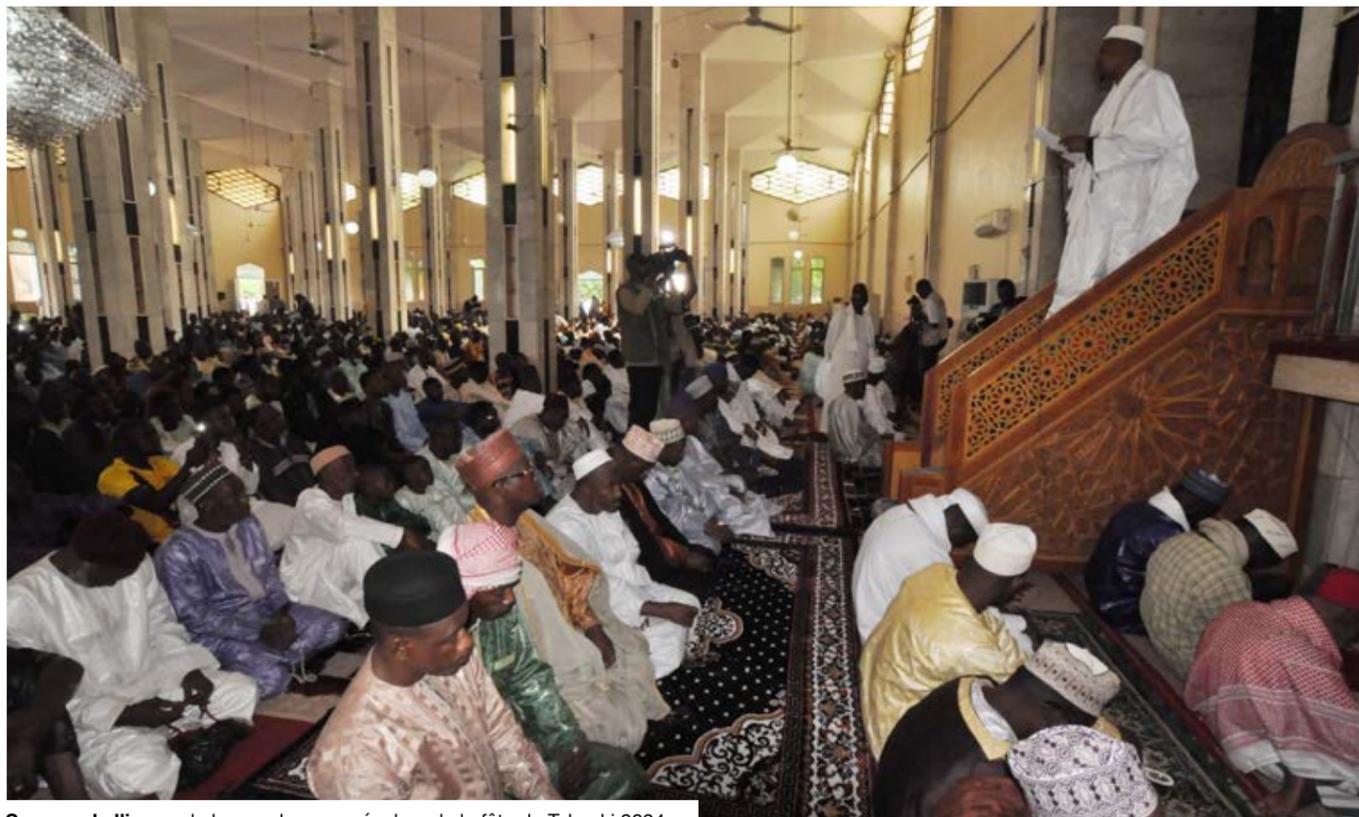
L'imam Traoré doit cette incarcération à des « propos misogynes » prononcés lors d'un sermon, le 30 août 2024. Une détention intervenue malgré que le prêcheur ait présenté ses excuses après le tollé soulevé par ses propos. L'imam Traoré, qui est déjà sous le coup d'une sanction judiciaire, avait été condamné à 18 mois de prison et au paiement d'une amende, assorties de 16 mois de sursis, en mars 2024, avant d'être libéré. Interpellé pour « atteinte au crédit de l'État, diffusion, publication de fausses nouvelles, faites de mauvaise foi et de nature à troubler la paix publique, injures, diffamation et outrage à magistrat », l'imam Bandiougou Traoré avait été écroué le 4 janvier 2024.

Dérapages fréquents S'il n'en est donc pas à son premier écart, il n'est pas non plus le premier prêcheur à avoir eu affaire à la justice à cause de ses propos. Avant lui, le prêcheur Chouala Bayaya Haidara était aussi passé par la case prison. Ce dernier, poursuivi pour « atteinte au crédit de l'État et propos tendant à troubler l'ordre public », avait été arrêté en décembre 2023. Le 29 février 2024, il a obtenu une liberté provisoire pour raison de santé, après plus de 2 mois d'incarcération. Il qualifiait de détentions arbitraires notamment celles de Ras Bath, de Rose Doumbia dit « Vie chère » mais également de Madame Bouaré Fily Sissoko. En juin 2024, le Procureur du Pôle national de lutte contre la cybercriminalité a ordonné

l'incarcération de Mahamadou Bassirou Kissa, alias « Karamoko Befa Junior ». Le guide spirituel de l'association « Bassirou Dine » avait été interpellé le 13 juin 2024 par la Brigade d'investigations judiciaires (BIJ) et placé sous mandat de dépôt le 14 juin par le Procureur en charge de l'assainissement du cyberespace. Dans une vidéo diffusée sur les réseaux sociaux, où il s'exprimait sur le sacrifice du mouton pour la fête de Tabaski, il affirmait qu'à « défaut de se procurer un bœuf, un devoir conjugal plus prolongé que d'habitude pouvait valablement remplacer le sacrifice d'Abraham ». Le Tribunal de Grande instance de la Commune VI a jugé le 9 mars 2020 l'affaire Ministère public contre le prêcheur Bandiougou Doumbia, jugé pour « apologie du terrorisme, incitation à la sédition et offense au Chef de l'État ». Le Guide de « Nourredine », alors membre de la Commission nationale de contrôle du Haut Conseil Islamique Mali (HCIM), a été condamné à 2 ans de

À défaut d'harmoniser les prêches comme dans d'autres pays, il faut surveiller de près ce qui est dit par les prêcheurs afin de maintenir la paix sociale.

prison ferme par les juges. Il avait été arrêté le 17 février 2020 par la Brigade d'investigations judiciaires (BIJ) suite à une vidéo qui avait suscité un vif émoi sur les réseaux sociaux et où il avait tenu des propos injurieux et menaçants à l'encontre du Président de la République et de sa famille. Il avait également affirmé son soutien aux terroristes Amadou Kouffa et Iyad Ag Aghaly.



Sermon de l'imam de la grande mosquée, lors de la fête de Tabaski 2024.

Mais le Haut Conseil islamique du Mali (HCIM) avait organisé une conférence de presse pour présenter des excuses au nom du prêcheur Bandiougou Doumbia et demander aux autorités de lui pardonner.

« N'est pas prêcheur qui veut » C'est ce qu'avait estimé Thierno Hady Thiam, Imam et membre du HCIM, interrogé par Journal du Mali sur le même sujet en 2020. Le

taire conduit à une gestion inadaptée de l'édifice commun autour duquel se regroupent les pratiquants. Il s'agit en l'occurrence de la mosquée. Avant, la mosquée était celle de la communauté, construite par elle. Elle appartenait au village, au quartier ou à la ville et elle était dirigée par un érudit souvent venu d'une grande famille maraboutique et formé pour devenir Imam. Il existe désormais une deu-

REPÈRES

10 septembre 2024 :

Arrestation de Bandiougou Traoré pour des propos misogynes à l'égard des femmes.

22 septembre 2022 :

Signature d'un protocole d'accord entre le Mali et le Maroc pour la formation de 300 imams.

Mars 2024 :

Bandiougou Traoré condamné à 18 mois assortis de 16 mois de sursis.

mosquées construites par des ONG implantées au Mali et offertes aux communautés. Elles exigent souvent la nomination de leurs Imams « pour véhiculer leurs messages, ce qui peut créer les tensions », déplorait en son M. Thiam. La multiplication des mosquées et l'absence de visibilité sur leur nombre et leurs activités est un sérieux défi à l'organisation du culte musulman au

Bréma Ely Dicko, sociologue. Ce sont en effet les religieux eux-mêmes qui avaient sollicité les autorités pour prendre des dispositions empêchant toute forme de diffamation ou de propos portant atteinte au culte. Finalement, la loi contre la cybercriminalité protège tous les citoyens et, nul n'étant au-dessus de la loi, l'imam est aussi un justiciable. En outre, les propos dénoncés portent aussi atteinte à des droits garantis par le Mali. Afin de ne pas permettre que les prêcheurs outrepassent leur rôle pour porter atteinte à la dignité des personnes ou tenir des propos qui risquent de diviser la société, il y a besoin de tirer la sonnette d'alarme pour stopper les dérives. À défaut d'harmoniser les prêches comme dans d'autres pays, il faut surveiller de près ce qui est dit par les prêcheurs afin de maintenir la paix sociale. À ce titre, les premiers acteurs sont les représentants des différentes associations, dont la Ligue des Imams du Mali (LIMAMA) ou encore le HCIM, qui regroupe toutes les associations musulmanes, en coordination avec les ministères concernés, pour d'une part contribuer à la vulgarisation des textes afin d'informer les prêcheurs et autres représentants des fidèles de l'existence de lois en la matière. Et, le cas échéant, il faut recourir à l'application de la loi pour garantir la paix sociale. Pour maintenir la cohésion sociale, le Mali a entrepris un programme de formation des Imams. Avec le Royaume chérifien, il a signé le 22 septembre 2022, un protocole d'accord pour la formation de 300 Imams à l'Institut Mohamed VI. Environ une soixantaine de personnes seront formées lors de sessions de 2 années. Le protocole a été signé en vertu d'un accord entre le Mali et le Maroc datant de 2013 pour la formation de 500 imams au total. L'objectif de ces formations est de promouvoir les valeurs de tolérance religieuse et de contribuer au vivre ensemble. ■

3 QUESTIONS À



DAME SECK

Expert chargé de la Communication au Secrétariat permanent de Lutte contre l'Extrémisme violent et le Terrorisme.

1 Faut-il réglementer les prêches au Mali ?

Là où la question se pose c'est qui doit réglementer. Parce que le ministère des Affaires religieuses n'a pas vocation à s'ingérer dans les affaires des religions. Nous sommes chargés des affaires qui ont un lien entre les religieux et l'État. L'organisation au sein des différentes religions relève des responsables de ces religions. Mais si pour des questions qui les concernent ils veulent réglementer, nous pouvons les aider en termes de textes à adopter.

2 Où en est-on dans la mise en œuvre des recommandations du HCIM sur les prêches ?

Le département a reçu ces recommandations et nous les avons transmises à qui de droit. Pour quelqu'un qui connaît le circuit de la législation, il n'est pas facile de faire adopter un texte. Nous sommes sur une loi sur la liberté religieuse, c'est pour cela que nous avons envoyé les recommandations aux différents ministères concernés.

3 En attendant, que fait-on pour prévenir les dérives ?

C'est la sensibilisation que nous prônons pour inviter les fidèles à ne pas faire des choses qui nuisent à la religion. Mais la plupart du temps ce sont plutôt des mesures correctives que nous prenons. Parce que lorsque les dossiers arrivent à notre niveau cela veut dire que cela a débordé. Nous décortiquons en fonction des attributions de chaque département ministériel.

LIBERTÉ RELIGIEUSE : UNE MENACE GÉNÉRALE

Le Maroc a entrepris en 2014 un vaste programme d'encadrement religieux pour environ 50 000 mosquées que compte le pays. Le plan qui vise à lutter contre l'extrémisme violent sera mené par des instructeurs afin d'encadrer les prêches. Au même moment, la liberté religieuse reste menacée à travers le monde.



Conférence de presse au HCIM à propos de la réglementation de prêches en 2023.

Le modèle marocain a inspiré les autorités maliennes, qui ont entrepris, en plus de la formation des Imams, des réflexions pour pacifier l'espace d'expression religieuse. En effet, le HCIM, suite au constat des différentes dérives observées dans les prêches, notamment maintenant à travers les nouveaux outils de communication que sont les réseaux sociaux, a initié un atelier sur

la gestion des mosquées et la moralisation des prêches. L'atelier, tenu en 2022, devait servir de cadre pour aboutir à la réglementation du secteur. Il a formulé un ensemble de recommandations concernant notamment les prêches et la gestion des mosquées. Mais leur mise en œuvre est conditionnée à un préalable : l'existence d'une réglementation spécifique à laquelle obéiront ces règles. Mais l'implica-

FATOUMATA MAGUIRAGA

tion de plusieurs structures et l'harmonisation de leur vision retarde le processus.

Restriction des libertés religieuses Si le respect des libertés en général incombe aux pouvoirs publics, l'encadrement du culte se fait grâce aux instances dirigeantes du culte, musulman notamment. Malgré cet encadrement, la liberté religieuse est de plus en plus menacée, selon l'organisation catholique Aide à l'Église en Détresse (AED). Dans son rapport 2023 sur la liberté religieuse dans le monde, elle relève « une persécution accrue des Musulmans, y compris par d'autres Musulmans ». Selon le rapport, sur les 28 pays qui subissent des persécutions, « 13 se trouvent en Afrique, où dans de nom-

breuses régions la situation s'est fortement détériorée ». Pour l'organisation, dans 39% des pays du continent, la liberté religieuse se trouve bafouée et l'une des raisons est l'expansion des groupes jihadistes. La liberté religieuse est sous le coup de nombreuses menaces allant des « gouvernements autoritaires » à un nationalisme ethno-religieux, en passant par un « extrémiste islamiste ».

Pour l'AED, 62% de la population mondiale vit dans pays où la liberté de culte est violée. La liberté religieuse a été violée dans 61 pays sur les 196 étudiés. Ils rassemblent plus de 4,9 milliards de personnes, soit 62,5% de la population. Alors que la situation s'est dégradée dans 47 pays, depuis le dernier rapport, elle s'est améliorée dans seulement 9 pays. Le Mali est classé parmi les pays où cette liberté a connu des violations significatives au cours de la période concernée. ■

RAPPEL DE QUELQUES AFFAIRES IMPLIQUANT DES RELIGIEUX

MAHAMADOU BASSIROU KISSA
JUN 2024



Alias Karamoko Befa Junior : Placé sous mandat de dépôt en juin 2024 pour des « propos à caractère sexuel », diffusés dans une vidéo.

CHOUALA BAYAYA HAIDARA
DÉCEMBRE 2023



Arrêté en décembre 2023 pour « atteinte au crédit de l'État et propos tendant à troubler l'ordre public », il obtient une liberté provisoire le 29 février 2024.

BANDIOUGOU TRAORÉ
SEPTEMBRE 2024



Placé sous mandat de dépôt le 10 septembre 2024 pour des propos misogynes prononcés lors d'un sermon le 30 août.

BANDIOUGOU TRAORÉ
MARS 2024



Condamné à 18 mois de prison, assortis de 16 mois de sursis, en mars 2024, pour « atteinte au crédit de l'État, diffusion, publication de fausses nouvelles faites de mauvaise foi et de nature à troubler la paix publique ».

BANDIOUGOU DOUMBIA
MARS 2020



A été jugé le 9 mars 2020 pour « apologie du terrorisme, incitation à la sédition et offense au Chef de l'Etat ». Il a été condamné à 2 ans de prison ferme par les juges.

TMI JACKPOT

JOUEZ & GAGNEZ !

Composez le

#463#

À partir d'un numéro Orange



GAGNEZ

15 000 CFA

minimum / jour

DU LUNDI AU SAMEDI
10H00 & 19H00

Les gagnants sont sélectionnés au hasard par un ordinateur, sans interférence humaine.

TMI

La télé qui vous allume !

Canal+ 4/233
Malivision 244

RÉTROSPECTIVE DES DIFFÉRENTES ATTAQUES À BAMAKO

Le 17 septembre 2024, Bamako a été secouée par une attaque contre l'école de la gendarmerie et l'aéroport militaire de Sénou. Une attaque qui fait suite à d'autres, antérieures, qui ont touché la capitale depuis quelques années.

1

ÉCOLE DE GENDARMERIE ET AÉROPORT BAMAKO SÉNOU



Le 17 septembre 2024

Attaque contre l'école de la gendarmerie à Faladié, revendiquée par le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (GSIM). Le ministère de la sécurité évoque une tentative d'infiltration de l'école de la police militaire de Faladié.

2

CAMP MILITAIRE DE KATI



Le 22 juillet 2022

Une attaque complexe à la voiture piégée, revendiquée par le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans, avait visé le camp militaire de Kati, à une quinzaine de kilomètres au nord de Bamako où réside le président de la transition, le Colonel Assimi GOITA. Cette attaque avait fait 8 morts et plusieurs blessés.

3

CAMPMENT KANGABA



Le 18 juin 2017

Une attaque perpétrée par des djihadistes présumés selon les autorités a visé le campement Kangaba, un "écolodge" et site de détente situé à la périphérie de Bamako, prisé des expatriés. Cette attaque avait fait 3 morts côté civil ; 1 côté de l'armée. 4 assaillants ont été tués et cinq suspects interpellés. Une trentaine d'otages avait été libérée.

4

HÔTEL NORD-SUD



Le 21 mars 2016

Des hommes armés ont attaqué l'hôtel Nord-Sud, qui abritait la mission de l'Union européenne qui entraîne l'armée malienne (EUTM Mali). L'attaque a été repoussée et l'un des assaillants a été tué.

5

HÔTEL RADISSON BLU



Le 20 novembre 2015

L'hôtel Radisson Blu de Bamako situé en plein cœur de la capitale était dans le viseur des terroristes. L'attaque de cet établissement hôtelier, a fait 22 morts dont les deux assaillants qui ont attaqué l'hôtel.

6

LA TERRASSE



Le 7 mars 2015

Un attentat a visé la Terrasse, un bar-restaurant situé dans la rue Princesse, dans le quartier de l'Hippodrome. L'attentat, revendiqué par le groupe djihadiste Al-Mourabitoune, a fait 5 morts et une dizaine de blessés.

Source : Rédaction TM1

Paru dans Journal du Mali l'Hebdo N°492 du 19 au 25 septembre 2024



JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA DÉMOCRATIE : LE NIMD MARQUE L'ÉVÈNEMENT

La Journée internationale de la Démocratie est célébrée chaque année le 15 septembre. L'Institut néerlandais pour la démocratie multipartite (NIMD) a sacrifié à la tradition.

MARIAM SIDIBÉ



Àu regard des ambitions affichées, le spectre des activités s'est élargi dans le temps et dans l'espace. La campagne couvre la période du 15 au 21 septembre et se déroule à Mopti,

Sikasso, entre autres villes, en plus de la capitale, Bamako. Concrètement, il s'agit de diverses activités allant des projections de films aux prestations de slam, en passant des causeries-débats dans les « Grin

» et des émissions radiophoniques. Le tout avec comme trame de fond les valeurs de la gouvernance démocratique, de la refondation, de la paix et de la cohésion sociale. Ainsi, la campagne colle bien à la célé-

bration de la Semaine nationale de la réconciliation (SENARE). Le NIMD a pu compter sur l'accompagnement de partenaires dont certains sont des anciens de ses Écoles politique et démocratique organisés en associations. Citons l'apport précieux des associations Jeuness'Art, Démocratie 101, Vision Femme, etc. Le hastag #lademocrasieselonmoi, lancé pour l'occasion, permet aux internautes de dire à quoi correspond la démocratie selon eux. La bande dessinée sur les dix idées reçues sur la démocratie, réalisée en 2022, est également l'une des articulations de la campagne. Des centaines d'exemplaires servent de support sur le terrain et elle est également diffusée sur les réseaux sociaux. Sur le terrain comme sur la toile, l'engouement et les retours positifs sont encourageants et incitent à se donner rendez-vous pour la prochaine édition. ■



Découvrez notre connexion à la maison



20 28 00 00 www.afribone.com

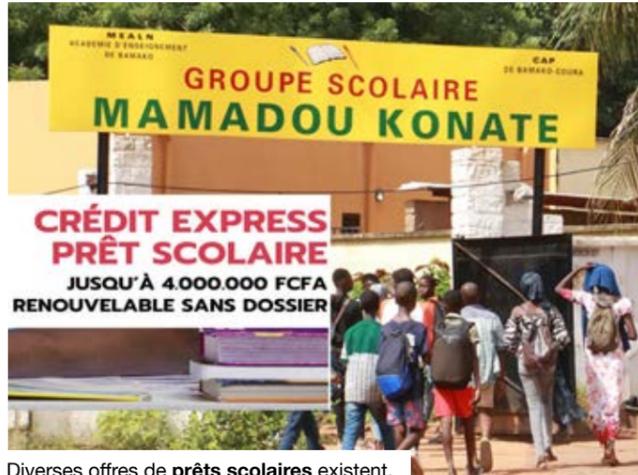


PRÊT SCOLAIRE : UNE OFFRE QUI SE GÉNÉRALISE

Pour faire face aux dépenses occasionnelles, comme celles de la rentrée scolaire, plusieurs parents d'élèves sollicitent des prêts scolaires. Des « prêts événementiels » que les banques accordent de plus en plus. S'ils ne sont pas accordés dans les mêmes conditions, ces prêts restent prisés par des clients soucieux de gérer ces dépenses ponctuelles.

FATOUMATA MAGUIRAGA

Nous sommes à quelques jours de la rentrée officielle des classes, mais les parents d'élèves ont encore du temps pour obtenir un appui souvent précieux pour faire face aux multiples dépenses de la rentrée. Sibiry Kanté est le coordinateur du Syndicat National de L'Éducation (SYNEB), Rive Gauche. Il est aussi parent d'élève. Il vient de solliciter un prêt pour une durée de 24 mois, selon les conditions de sa banque. Pour ce prêt au taux d'environ 8,5%, les conditions d'accès restent relativement simples. Il faut être domicilié à la banque, et s'être acquitté d'au moins la moitié lorsque l'on a un autre prêt événementiel en cours. Puisque ces prêts accordés à la Tabaski ou en fin d'année ont souvent cours simultanément. Même s'il présente des avantages, M. Kanté souhaiterait un taux préférentiel pour les enseignants, qui sont nombreux à le solliciter. Cette période jugée raisonnable reste la même pour ce type de prêt dont le montant accordé varie tout de même en fonction du salaire.



Diverses offres de prêts scolaires existent.

Particularités Des prêts jusqu'à 2 millions de FCFA et remboursable sur 10 mois, ce sont les critères exigés par la Banque malienne de solidarité (BMS). Un montant plafond, quelque soit le niveau du salaire. Pour ces prêts événementiels, il faut être éligible, explique la structure. Un salaire suffisant et le respect de la quotité. En effet, lorsque l'on a déjà un prêt un cours, outre la simplification des dossiers à fournir, il faut pouvoir s'acquitter des mon-

tants exigés. Ces prêts à un taux unique ne sont pas préférentiels, même s'ils sont de plus en plus demandés. Pour cette année, la campagne de prêt a été ouverte le 27 août et doit prendre fin au 31 octobre.

Pour les établissements de crédit en général, les conditions vont d'un revenu fixe et régulier, à un taux d'endettement faible en passant par « reste à vivre suffisant » ou un apport personnel. Mais le taux d'intérêt reste pour les clients, le principal obstacle pour des prêts d'une durée relativement réduite. ■

EN BREF

CORRUPTION : UNE PLACE PEU ENVIABLE POUR LE MALI

Trace International, une organisation à but non lucratif évalue depuis 2014, le risque de corruption dans 194 pays. Pour l'organisation, le risque s'accroît en Afrique de l'Ouest et le Mali est parmi les plus mal lotis. L'organisation attribue une note de 0 à 100 sur la base de critères et dans des domaines clés. Les domaines concernent l'interaction entre les entreprises et le gouvernement, l'efficacité de la mise en œuvre des lois anti-corruption, la transparence du gouvernement et la capacité de surveillance de la société civile. Plus la note est élevée, plus le niveau de corruption est élevé. En Afrique de l'Ouest, le Ghana qui occupe la 81ème place au plan mondial est le pays le moins corrompu de la zone avec 46/100, suivi du Sénégal avec 47/100. Le Bénin avec 53/100, le Burkina Faso et le Niger apparaissent comme corrompus que la Côte d'Ivoire, le Togo, la Guinée ou le Nigeria. Avec 69/100, le Mali apparaît comme le plus corrompu en Afrique de l'Ouest. En Afrique, les meilleurs élèves restent les Seychelles, l'Afrique du Sud, le Cap Vert. ■

F.M

Afrique- USA Un forum pour l'investissement

Une table ronde des investisseurs se tiendra le 25 septembre 2024 à New York. « Déployer les capitaux ensemble », sera le thème de la table ronde qui fait suite au succès du Forum inaugural USA-Afrique des investisseurs municipaux et sous-souverains organisé par CGLU Afrique le 18 septembre 2023 à New York. La table ronde USA-Afrique des investisseurs municipaux et sous-souverains s'articulera autour des moyens stra-

tégiques d'orienter l'investissement privé à impact vers les municipalités et les gouvernements sous-souverains en Afrique. La table ronde abordera entre autres questions, le bilan de l'état d'avancement du Forum inaugural USA-Afrique des investisseurs municipaux et sous-souverains, avec un accent particulier sur la mise en œuvre de l'Agence Territoriale Afrique pour le Commerce et l'Investissement (ATIA). L'exploration de moyens

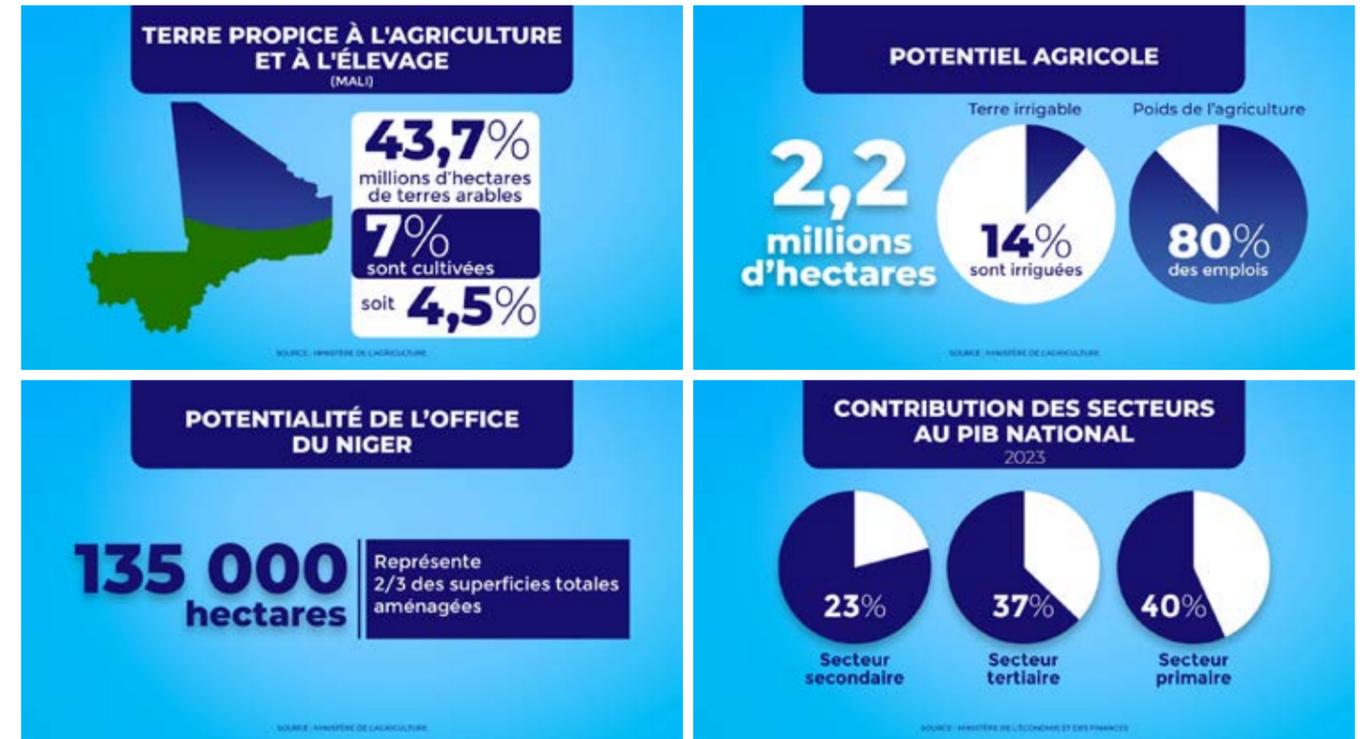
stratégiques pour diriger l'investissement privé à impact vers les municipalités et les gouvernements sous-souverains qui manquent d'investissement, bien que riches en ressources dans la plupart des cas. Des discussions seront également organisées autour des moyens efficaces d'améliorer le niveau de vie en offrant des opportunités économiques et en construisant des communautés inclusives prospères. Une étude de cas d'une municipalité améri-

caine sur l'investissement local à impact sera aussi examinée afin d'en tirer des leçons. Le déploiement des capitaux ensemble, en action - les investisseurs, y compris les institutions financières de développement et les banques commerciales, partageront leurs points de vue sur l'investissement à impact et leur engagement envers l'ATIA, ainsi que la confirmation de leur participation au stade précoce ou de croissance. ■

F.M

64 ANS D'INDÉPENDANCE: QUELLE SOUVERAINETÉ ÉCONOMIQUE?

Malgré un potentiel économique important, notamment dans le domaine agricole, le Mali peine à asseoir sa souveraineté économique.



Transformer votre réseau local
en toute sérénité



20 28 00 00
www.afribone.com



SENARE : SOLIDARITÉ RÉGIONALE POUR LES VICTIMES DES INONDATIONS

« Solidarité et unité nationale autour des victimes des inondations de l'AES », c'est le thème choisi pour cette 3^{ème} édition de la Semaine nationale de la réconciliation (SENARE), qui s'est ouverte le dimanche 15 septembre à Gao.

FATOUMA CISSÉ



Le ministre de la Réconciliation au lancement de la SENARE 2023.

L'édiction de cette année est marquée par la présence de ministres de l'Alliance des États du Sahel, qui a fêté sa 1^{ère} année d'existence le 16 septembre 2024. Instaurée en 2019 par l'article 7 de la Loi d'entente nationale, la SENARE, qui fait aussi partie des recommandations des Assises nationales de la Refondation, a pour but de mobiliser les citoyens pour relever le défi du vivre ensemble et de la réconciliation, avait déclaré le Colonel-major Ismaël Wagué lors de la 1^{ère} édition, en 2022. Cette 3^{ème} édition est présidée par le ministre de la Réconciliation, de la paix et de la cohésion nationale, le Colonel-major Ismaël Wagué, en présence du ministre de l'Intérieur et de la décentralisation du Niger, le Général de

brigade Mohamed Toumba, et de la ministre de la Solidarité, de l'action humanitaire, de la réconciliation nationale, du genre et de la famille du Burkina Faso, Mme Nandy Samé Diallo. Après une 1^{ère} édition qui avait pour thème

Un chèque de 100 millions a été remis pour les victimes des inondations par le Colonel major Ismaël Wagué.

« Faisons de la diversité un atout pour la Cohésion sociale du Mali » et une 2^{ème} sur « Relever les défis d'une paix inclusive et durable », l'édiction de cette année intervient dans un contexte marqué par la série d'inondations qui secoue notre pays et les États de la Confédération de l'AES. La ministre malienne de la Santé

et du développement social, Colonel Assa Badiallo Touré, a souligné l'importance de la solidarité régionale et de l'engagement des autorités de la Transition à œuvrer pour le bien-être des populations touchées.

Gao fortement touchée Le choix de la ville de Gao n'est pas anodin. À la date du 9 septembre, sur les 374 cas d'inondations avec 29 644 effondrements, 179 949 personnes sinistrées et 37 476 ménages affectés dans tout le Mali, Gao seule comptait 4 486 maisons effondrées, 457 ménages sinistrés et 36 336 personnes affectées, dont 16 635 enfants. Lors de la cérémonie de lancement, un chèque de 100 millions de francs CFA a été remis

aux sinistrés par le ministre Wagué. La Semaine nationale de la réconciliation se poursuivra jusqu'au 21 septembre prochain. Elle sera marquée par des activités éducatives culturelles, sportives, de communication et de sensibilisation et sera close dans la région de Koulikoro. ■

EN BREF

DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL : L'APDP À L'UNIVERSITÉ

L'Autorité de protection des données à caractère personnel (APDP) a organisé le 16 septembre une journée d'échanges avec les autorités des universités publiques et privées de Bamako. Le thème choisi était « Cadre juridique et institutionnel de la protection des données à caractère personnel ». La cérémonie était présidée par le Secrétaire général du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Moussa Tangara, en présence du Président de l'APDP, Pr Mamoudou Samassekou, et du Directeur général de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Pr Fana Tangara. L'objectif de la rencontre était d'informer et de sensibiliser les responsables des administrations universitaires afin qu'ils intègrent pleinement les principes de protection des données personnelles dans leur gestion quotidienne. Moussa Tangara a affirmé que « cette mise en place de dispositifs de protection des données devient une priorité ». Il a ajouté « nous devons veiller continuellement au bon usage des données ». De son côté, Pr Fana Tangara a précisé qu'il était impératif que chaque acteur impliqué, qu'il soit gestionnaire, enseignant, chercheur ou étudiant, comprenne les enjeux liés à la protection des données personnelles. Il a poursuivi en affirmant que cet atelier de sensibilisation et de renforcement des capacités visait à aider à mieux comprendre les enjeux juridiques, éthiques et techniques liés à la gestion des données à caractère personnel. Quant au Président de l'APDP, il a affirmé qu'avec l'évolution technologique et la forte circulation des données dans l'univers universitaire il était primordial que la sécurité des données soit conforme à la réglementation en vigueur. ■

FC

DONALD TRUMP : UNE NOUVELLE TENTATIVE D'ASSASSINAT QUI TOMBE À PIC ?

Ce dimanche 15 septembre, en Floride, alors qu'il jouait au golf, le candidat républicain à l'élection présidentielle américaine, aurait échappé à une nouvelle tentative d'assassinat. Une aventure, « une journée folle, mais elle s'est bien mieux finie » que la dernière fois, a déclaré Donald Trump qui en est sorti indemne. Une vague sur laquelle il surfe ?

AURÉLIE DUPIN



Donald Trump, après la première tentative d'assassinat contre lui en juillet 2024.

C'est un nouvel événement qui a bouleversé la campagne électorale américaine en début de semaine. Alors qu'il jouait au golf avec des amis dimanche dernier, l'un des agents de l'ancien président américain aurait aperçu le canon d'une arme et aurait commencé à tirer dans les buissons dans lesquels il l'aurait aperçu. Donald Trump a relaté être ensuite monter avec ses amis dans une voiturette et être aller se mettre à l'abri. Le suspect, inculpé lundi 16 septembre, le lendemain des faits, n'a cependant pas tiré

sur le candidat républicain. C'est ce qu'a affirmé Ronald Rowe lors d'une conférence de presse, directeur par intérim du Secret Service, l'agence chargée de la protection des hautes personnalités politiques. Ryan Wesley Routh, 58 ans, aurait passé près de 12 heures aux environs du club de golf de Donald Trump avant d'être repéré. Un fusil d'assaut de type SKS, avec le numéro de série effacé et monté d'une lunette de tir, deux sacs et une caméra ont été retrouvés aux alentours du grillage du golf, selon les enquêteurs. Présenté à un juge en

UNE SEMAINE DANS LE MONDE

COMORES : L'ASSAILANT DU PRÉSIDENT ASSOUMANI EST MORT

Vendredi 13 septembre 2024 le Président de l'Union des Comores, Azali Assoumani, a été « victime d'un attentat à Salimani-Itsandra (une commune proche de la capitale Moroni, ndlr) », a déclaré le même jour à l'AFP Fatima Ahamada, porte-parole du gouvernement. C'est un jeune gendarme de 24 ans qui a tenté de porter atteinte à la vie du Président à l'aide d'une arme blanche lors de funérailles. Les motivations de Ahmed Abdou, qui a blessé légèrement Azali Assoumani au visage, ne seront probablement jamais connues, puisqu'il a été retrouvé mort le lendemain samedi, a annoncé le Procureur de la République de Moroni lors d'une conférence de presse. « Il était isolé dans une salle pour qu'il se calme, hier [vendredi] après son interpellation. Les enquêteurs l'ont trouvé ce [samedi] matin inanimé. Un médecin a constaté son décès », a-t-il déclaré. « Une enquête est ouverte pour déterminer les causes » du décès. Le corps a été remis à sa famille et a été inhumé dans la foulée à Salimani, localité dont il était originaire. Cette tentative d'assassinat intervient dans un contexte politique tendu aux Comores, où le Président Assoumani fait face à des critiques de plus en plus virulentes de la part de ses opposants. ■

ÉCHOS DES RÉGIONS

BANKASS : DES OTAGES LIBÉRÉS

Enlevés le 14 septembre dernier par des individus armés non identifiés lors de l'attaque de leurs cars en provenance de Koro, au niveau du pont Parou - Songobia, sur la route de Bandiagara, plusieurs passagers ont été libérés le 16 septembre. Au total, ils sont au nombre de 116 otages qui ont recouvré la liberté. Lors de l'attaque, les terroristes avaient libéré les femmes et les enfants à bord des cars avant de conduire les hommes vers des destinations inconnues. Selon les autorités locales, aucune perte en vie humaine n'a été enregistrée. Cependant, huit véhicules de transport ont été brûlés. Cette attaque a semé la panique et perturbé le trafic sur la route nationale N°15. Notons également que cet enlèvement de personnes et de véhicules n'est malheureusement pas le premier à se produire à cet endroit. En effet, depuis 2021, plusieurs prises d'otages ont été enregistrées sur ce pont. ■

FC

SUCCÈS DES JEUNES ET ÉCHECS DES SENIORS : LE PARADOXE DU BASKET FÉMININ MALIEN

Depuis sa victoire historique en 2007 au Championnat d'Afrique, l'équipe féminine senior de basket du Mali peine à renouer avec le succès. Pendant ce temps, les équipes de jeunes brillent sur le continent, multipliant les trophées. Comment expliquer un tel paradoxe ?

ALY ASMANE ASCOFARÉ

Si le Mali a été proche du bonheur à l'issue de la troisième place glanée contre le Rwanda lors de la petite finale de l'AfroBasket féminin 2023, sa défaite contre le Sénégal en demi-finale lors de la même compétition a fait ressurgir les difficultés que les Aigles Dames Seniors rencontrent pour remporter un trophée depuis 2007. Depuis leur victoire de 2007, elles ont été finalistes malheureuses en 2009 et 2021 et ont terminé troisièmes en 2011, 2017 et 2019. Paradoxalement, dans les catégories inférieures, les équipes féminines U16 et U18 ont dominé le basket africain, remportant respectivement 8 et 9 trophées consécutifs. Selon l'analyste sportif Amadou Diadié Touré, ce paradoxe s'explique en partie par la gestion de la carrière des jeunes joueuses. « La Fédération de basket n'a pas mis en place un plan de suivi pour la progression de ces championnes vers l'équipe senior. Le monde professionnel a des exigences auxquelles les jeunes joueuses ne peuvent pas toujours répondre seules », explique-t-il. Il insiste sur l'importance d'un accompagnement adéquat pour permettre à ces jeunes talents de s'épanouir au plus haut niveau. De son côté, l'ancien instructeur FIBA-Monde Alpha Bagayoko évoque les difficultés liées à la transition des joueuses vers le niveau senior. « Quand les joueuses quittent le pays sans passer par la Fédération, on perd leur trace. On ne sait pas si elles jouent à plein temps ou non. Cela crée un désordre et affecte leur progres-



Les deux équipes victorieuses en Afrique du Sud, le 14 septembre 2024.

sion », souligne-t-il. Selon lui, cette désorganisation nuit à la continuité des performances entre les catégories Junior et Senior.

Manque de reconnaissance et de respect

D'autres facteurs socioculturels jouent également un rôle dans la difficulté des joueuses à s'imposer. Dr Hamadou Haïdara, sociologue, pointe du doigt le mariage précoce, la précarité de la discipline et les grossesses non désirées comme des freins à l'épanouissement de certaines joueuses. « Dans nos sociétés, dès que la femme atteint l'âge de 17 ans, voire moins, les parents la poussent souvent au mariage, ce qui l'empêche de construire une carrière sportive », explique-t-il. Les distractions de la vie moderne, selon lui, nuisent également à la concentration des jeunes sur le basket. Un autre facteur explicatif de cette traversée du désert est la montée en puissance des adversaires, en particulier l'équipe du Nigeria, victorieuse des quatre derniers AfroBasket. Les D-Tigres, qui intègrent de nombreuses joueuses formées aux États-Unis, ont souvent barré la route aux Aigles Dames, que ce soit en demi-finale ou en finale. Les absences de joueuses cadres lors de certaines compétitions ont également impacté les performances des Seniors.

Lors de l'AfroBasket 2021, l'absence de Touty Gandega, la meneuse de l'équipe, a été notable. Des sources médiatiques évoquent un refus de la joueuse de rejoindre la sélection en raison du non-paiement de la prime de la troisième place et d'un « manque de reconnaissance et de respect pour le travail de l'équipe ». La comparaison avec l'équipe victorieuse de 2007 est souvent faite pour souligner les lacunes actuelles. Cette équipe, complète dans tous les compartiments du jeu, bénéficiait de la présence de grandes pivots et de l'expérience de la capitaine Hamchetou Maïga, alors joueuse de la WNBA. Leur préparation avait également été optimale, avec un mois d'entraînement intensif à Bamako et un soutien logistique et moral exemplaire.

Aujourd'hui, ces conditions semblent s'être dégradées, mettant en lumière le besoin de redéfinir les stratégies de développement et d'accompagnement des joueuses maliennes. Si le talent ne manque pas, comme en témoignent les succès des équipes de jeunes, le chemin vers la consécration continentale pour les Seniors semble encore long et semé d'embûches. ■

CARTONS DE LA SEMAINE

Pour son premier match du nouveau format de la Ligue des champions UEFA, le Bayern Munich a écrasé le Dynamo Zagreb 9-2, grâce à un quadruplé d'Harry Kane. Le club allemand prend seul la tête du classement.

Les Aigles U20 se sont inclinés 2-0 lundi devant les Lionceaux du Sénégal en première journée du tournoi de l'UFOA-A, qualificatif pour la prochaine CAN U20. Le Mali doit impérativement battre la Gambie dimanche pour passer au tour suivant.



Les trois leaders de l'équipe sénior.

FÂTOW (LES FOUS) : UN REGARD CRITIQUE SUR LA CULTURE

Le film retrace l'histoire de quatre fous qui nous amènent à la découverte des différents secteurs de la culture. Pour le réalisateur et actuel Directeur Général du Centre national de la cinématographie du Mali (CNCM), Fousseini Maïga, l'importance de la culture dans notre société est une évidence qui justifie ce choix de faire de la culture le principal thème de son œuvre.

FATOUA CISSÉ



Les acteurs Fily Traoré, Maïmouna Doumbia et Jeanne Diama.

Le film « Fâtow » est une réflexion sur les enjeux et perspectives du secteur de la culture. Son objectif est de mettre le cinéma au service de la sauvegarde du patrimoine culturel malien et au cœur de la résilience des communautés. « Le choix du « fou » dans la démarche artistique, n'est pas fortuit », selon le réalisateur Fousseini Maïga. Il caractérise deux

évidences. Premièrement le fou suscite une sympathie naturelle dans la société et deuxièmement ses propos sont d'une innocence voilée et d'une sincérité ignorée. La sortie du film, coproduit par le CNCM, Arc-En-Ciel Films et Africa Stories Entertainment, est prévue pour fin 2024. Il a bénéficié de l'accompagnement de la Coopération allemande, à travers le projet

Donko ni Maaya, et du Fonds africain pour la culture (ACF).

Promouvoir les talents Les 4 fous sont incarnés par des acteurs bien connus de la scène cinématographique malienne. Il s'agit de Fily Traoré, Maimouna Doumbia, Jeanne Diama et Abdoulaye Mangane. Le réalisateur y a ajouté la participation d'une dizaine de talents de la scène culturelle. S'exprimant à ce sujet, la comédienne Jeanne Diama estime que « le scénario va parler à tous les artistes du Mali, qui, depuis des années, se battent pour qu'il y ait un changement dans le domaine de la culture. Il y a quelque temps, il était impossible de ne voir que des jeunes sur les plateaux de tournage, mais aujourd'hui ça s'est réalisé ». De son côté, sa consœur Maimouna Doumbia pense qu'avec ce projet la population portera un autre regard sur les artistes et la culture en général. Pour sa part, le comédien Fily Traoré confie avoir adoré son rôle. « C'est la première fois que je joue un fou au cinéma. Quand j'ai lu le scénario il m'a fait rigoler et le texte était tout simplement magnifique ».

À travers ce film, le cinéaste souhaite que personne ne reste indifférent, peu importe son environnement, et que chaque personne s'identifie à ses croyances et à ses valeurs culturelles. Rappelons qu'après la sortie de son dernier film, « Wolonwula (Sept) », le réalisateur avait raflé 20 prix internationaux. ■

INFO PEOPLE

P DIDDY : LE RAPPEUR AMÉRICAIN ARRÊTÉ

Le rappeur américain P Diddy a été arrêté par la police de New York le lundi 16 septembre. L'annonce a été faite par la justice fédérale américaine. Au total, 9 plaintes ont été déposées contre le rappeur, notamment pour agressions sexuelles, physiques et psychologiques. Dans une déclaration accordée à un média américain, son avocate qualifie le rappeur « d'icône de la musique, d'entrepreneur autodidacte, de père de famille aimant et de philanthrope qui a passé les 30 dernières années à bâtir un empire, à adorer ses enfants et à œuvrer pour l'amélioration de la communauté noire ». Plusieurs perquisitions avaient été menées dans des résidences appartenant au rappeur en mai 2024 et d'autres sont en cours.

INOXTAG : « KAÏZEN » CUMULE LES RECORDS

Le youtubeur français Inoxtag bat tous les records depuis la publication de son documentaire sur son ascension du mont Everest, le 14 septembre. En moins de 72 heures, « Kaizen, 1 an pour gravir l'Everest » a fait plus de 20 millions de vues sur YouTube. Le film, également sorti dans les grandes salles, cumule 340 000 spectateurs. Inès Benazzouz de son vrai nom a aussi conclu un accord avec TF1 pour la diffusion du documentaire. Cependant, le jeune de 22 ans n'en finit pas d'essuyer les critiques. Plusieurs personnalités qualifient cette ascension de « sans intérêt », « faux exploit », « caprice de riche », « documentaire égoïste » ou encore « désastre écologique ».

Journal du Mali
L'hebdo

Directeur de publication :
Mahamadou CAMARA
mcamara@journaldumali.com

Directrice déléguée :
Aurélien DUPIN
aurelie.dupin@journaldumali.com

Secrétaire de rédaction :
Ramata DIAOURE

Rédaction :
Mohamed KENOUVI - Fatoumata
MAGUIRAGA

Stagiaire :
Fatouma CISSÉ

Photographie : Emmanuel B. DAOU

Infographiste : Marc DEMBÉLÉ

JOURNAL DU MALI L'HEBDO, édité
par IMPACT MÉDIA Presse.
Hamdallaye ACI 2000 - Immeuble
Badenya, près MÆVA Palace - Bamako
Tél : +223 20 23 00 66
www.journaldumali.com
contact@journaldumali.com



**Découvrez notre connexion
à la maison**



20 28 00 00
www.afribone.com

